

Dispositif 4C : des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

CONTEXTE

Depuis 2010, l'ANFH Ile-de-France propose à ses établissements adhérents un dispositif de développement des **compétences clés** de leurs agents.

Les compétences clés, ce sont les compétences considérées comme nécessaires à toute personne pour l'intégration sociale et l'emploi, l'épanouissement et le développement personnels, la citoyenneté active.

Elles sont communes à tous les métiers. On peut les développer à l'infini. Elles sont nécessaires au développement des compétences techniques.

Le **socle commun des connaissances et compétences professionnelles** comprend 8 domaines :

- Communiquer en français
- Utiliser des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- Savoir utiliser des techniques usuelles de l'information et des outils numériques
- Être apte à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe
- Travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- Avoir la capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- Savoir maîtriser les gestes et postures de base, et respecter des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales, élémentaires
- Usages fondamentaux du numérique au sein d'un environnement de travail

Le nouveau dispositif «4C » se déroule en deux étapes :

- Un **positionnement** pour définir les besoins précis de chaque agent (avant et après la formation)
- Un **parcours de formation individualisé** basé sur l'exploitation de **situations professionnelles** en fonction du profil et des besoins de l'agent

Ce parcours de formation comprend **deux modules indépendants** correspondant au profil d'apprentissage de l'agent et à ses besoins de formation défini lors du positionnement préalable (cf fiche formation).

PUBLIC VISÉ

Tout agent occupant un métier de 1er niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences clés pour un projet :

- De formation (adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation)
- D'évolution professionnelle
- De mobilité professionnelle ou personnelle

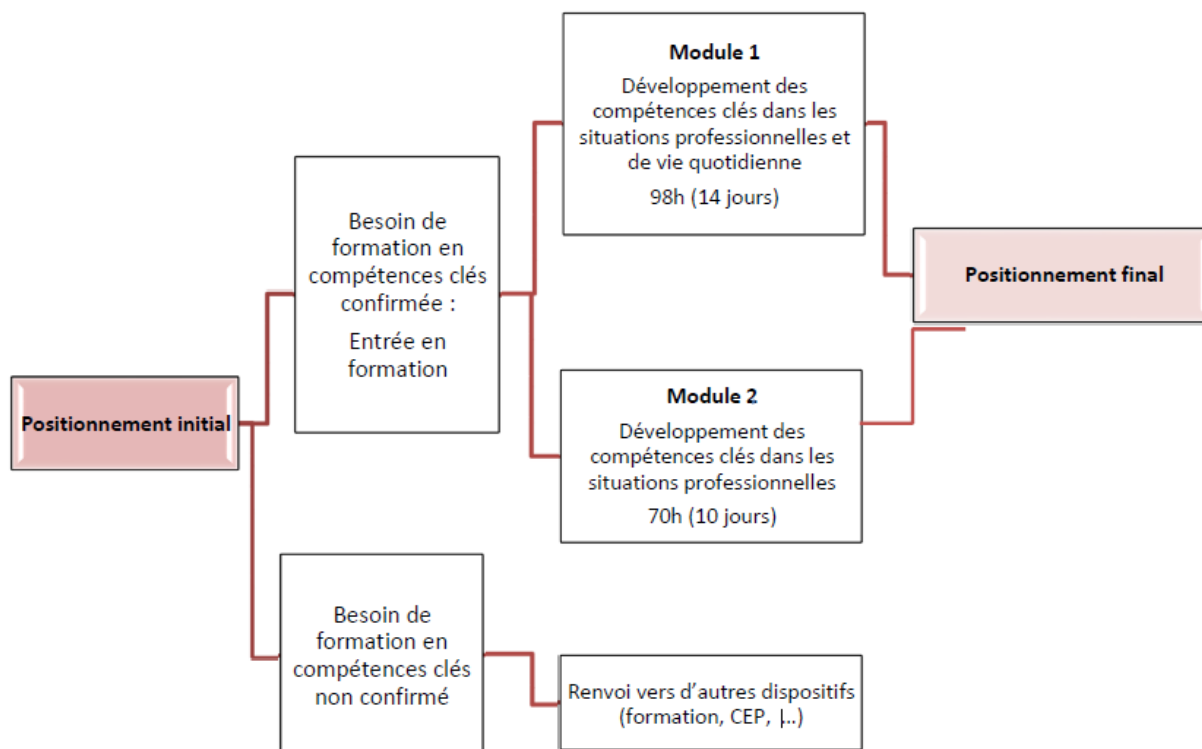
OBJECTIFS

- Accompagner les agents dans la sécurisation et la construction de leur parcours professionnel
- Proposer aux établissements adhérents une offre de formation développant les compétences clés en situation professionnelle

ORGANISME

ESPEREM

Schéma du parcours 4C



Dispositif 4C : des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

Positionnement de l'agent

Public visé

Tout agent occupant un métier de 1er niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences clés pour un projet :

- De formation (adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation)
- D'évolution professionnelle
- De mobilité professionnelle ou personnelle

Objectifs

Le bilan de positionnement a pour but de prescrire à chaque agent un parcours de formation personnalisé, en fonction de son niveau de maîtrise des compétences clés, du poste occupé et de son projet.

Il permet d'identifier, pour chaque agent :

- Le profil d'apprentissage: en fonction du parcours scolaire et du rapport aux apprentissages
- Le niveau de maîtrise du socle de Compétences, au regard des deux outils de référence suivants le cadre national de référence de l'ANLCl (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) et le Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles (Décret n° 2015-172 du 13 février 2015) incluant le numérique

A l'issue du positionnement, l'agent est orienté vers le module correspondant à ses besoins.

Programme

Phase positionnement initial :

- Accueil, informations nécessaires à la compréhension du dispositif et à son organisation, à la connaissance de l'ANFH et de l'organisme de formation, présentation des objectifs et de l'organisation du positionnement. Analyse du parcours personnel et professionnel, clarification de la pertinence et la cohérence du projet, validation des motivations de formation
- Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences
- Entretien de restitution et de contractualisation pour percevoir le ressenti de l'agent, sa motivation et le rassurer, si besoin

Phase positionnement final :

- Accueil, échange sur les objectifs de formation, les perceptions, le ressenti
- Tests de connaissances et mises en situation pour vérification des connaissances et des compétences à valider
- Entretien de restitution pour mesurer les écarts entre les phases initiale et finale, faire des préconisations tenant compte des enjeux de formation préalablement définis et des nouveaux besoins de l'agent

Durée

Entretien individuel

- Positionnement initial : 3h30
- Positionnement final : 3h

ORGANISME

ESPEREM

Dispositif 4C : des clés pour des compétences, des connaissances, une carrière

Parcours de formation

PUBLIC VISÉ

Tout agent occupant un métier de 1er niveau de qualification, ayant besoin de développer ses compétences clés pour un projet :

- De formation (adaptation au poste de travail, « remise à niveau » en amont d'une préparation à l'intégration d'école ou d'une formation)
- D'évolution professionnelle
- De mobilité professionnelle ou personnelle

OBJECTIFS

Module 1 : Développement des compétences clés dans les situations professionnelles et de vie quotidienne

- Renforcer et développer des savoirs de base et compétences clés contextualisés à l'environnement professionnel en termes de savoirs généraux (communication en français, mathématiques, raisonnement logique et repérage dans l'espace et le temps), et savoirs appliqués (informatique, attitudes, gestes et postures, réglementation et prévention des risques, apprendre à apprendre)
- Développer les compétences fonctionnelles pour la vie courante
- Développer l'autonomie nécessaire pour une plus grande aisance dans sa vie personnelle et professionnelle
- Valoriser le potentiel individuel afin de renforcer la confiance en soi et devenir pleinement acteur dans son projet professionnel

Module 2 : Développement des compétences clés dans les situations professionnelles

- Développer les compétences facilitant l'action dans des situations variées
- Développer l'autonomie
- S'adapter aux évolutions de son environnement professionnel
- Faciliter la concrétisation du projet poursuivi

PROGRAMME ADAPTÉ EN FONCTION DU MODULE

- Adapter sa communication orale au contexte et aux interlocuteurs
- Interpréter les écrits professionnels et développer ses compétences d'écriture dans son activité
- Améliorer son sens de l'organisation et de l'orientation
- Mobiliser les outils mathématiques dans le contexte de travail et développer son raisonnement logique
- Maîtriser l'usage des outils bureautique
- Respecter les règles et codes en vigueur dans l'établissement
- Maîtriser les gestes et postures, règles d'hygiène, de sécurité dans l'établissement
- Tirer parti de son expérience pour réaliser un objectif individuel, un projet

Une évaluation intermédiaire est organisée dans le cadre du parcours pour évaluer la progression et ajuster les objectifs de chaque agent (individualisation du parcours).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques actives fondées sur des situations et supports professionnels.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 maximum

DURÉE

Chaque module de formation est indépendant et a une durée spécifique aux objectifs visés.

- Module 1 : 98 h (14 jours)
- Module 2 : 70 h (10 jours)

ORGANISME ESPEREM